© Drogues Info Service - 22 septembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

Grossesse

Par Profil supprimé Postée le 04/03/2017 21:53

J ai besoin d aide enceinte de 4 mois je m autodetruis j ai consomme 1g et ,1bouteille de vin. Je veux ce bébé mais le père non. Je culpabilise et ai l impression de tout faire pour détruire cette grossesse

Mise en ligne le 06/03/2017

Bonjour,

Vous êtes enceinte de quatre mois et votre désir est de garder votre bébé. Le père n'est pas d'accord et vous culpabilisez de prendre cette décision seule. Nous comprenons que cela soit difficile pour vous mais il semblerait qu'à présent vous n'ayez plus le choix et qu'il est important de vous reprendre et d'assumer du mieux possible votre choix. En effet c'est une grande responsabilité que d'élever un enfant seule et votre priorité, à présent est d'arrêter de consommer de la drogue et de l'alcool car cela peut avoir de lourdes conséquences sur votre bébé.

En effet toute consommation de drogue, même ponctuelle, peut présenter un risque pour l'enfant et/ou la mère. C'est pourquoi, de façon générale, il est recommandé de s'abstenir de consommer toute drogue (cocaine, alcool, tabac et médicaments compris) durant la grossesse et l'allaitement.

L'alcool est toxique pour le fœtus et passe du sang maternel vers le sang du foetus, à travers le placenta. Il peut nuire à son développement. Il peut aussi être à l'origine de malformations des organes ou entraîner des atteintes du cerveau.

La cocaine ou l'héroine entraine des risques de souffrance foetale pouvant occasionner la mort in utero et une fausse couche ainsi que de graves complications de la grossesse.

Ce sont les consommations d'alcool et de drogues importantes et régulières qui sont à l'origine des problèmes les plus graves (que l'on appelle syndrome d'alcoolisation fœtale ou SAF). Toutefois, des consommations plus ponctuelles peuvent également avoir des conséquences sur le bébé.

Nous savons à quel point il peut-être difficile de se confier sur ses consommations pendant la grossesse. Néanmoins, nous ne pouvons que vous encourager à informer votre gynécologue de vos différentes prises de drogues. Comme tout médecin, son rôle n'est pas de vous juger ni de vous faire la morale ou de vous faire culpabiliser. Il est là pour vous accompagner au mieux, vous et votre bébé jusqu'à votre accouchement.

Dans le cas où vous n'arriviez pas à en parler à votre gynécologue, vous avez la possibilité de vous confier auprès d'un médecin ou psychologue d'un centre de soins en addictologie (CSAPA). Les consultations y sont anonymes et gratuites. L'équipe vous recevra et sera à même de vous écouter. Il nous semble important de pouvoir parler à un psychologue de ce que vous vivez en ce moment pour y voir plus clair afin de vous sentir plus forte pendant votre grossesse et au moment de la naissance de votre bébé.

Ne pas rester seule, parler de votre consommation, de vos soucis peut vous aider à arrêter de consommer de l'alcool et de la drogue. Vous trouverez une adresse en bas de page.

Sachez que vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 0980.980.930, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé d'un poste fixe ou d'un mobile) ou par chat via notre site. Cette démarche peut être un premier contact, un soutien ou simplement pour chercher une autre orientation.

Prenez soin de vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA - Association Addictions France 30

60 rue André Segfried **30000 NIMES**

Tél: 04 66 29 25 13

Site web: addictions-france.org/

Secrétariat : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 20h - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi

de 8h30 à 13h - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 - vendredi 8h30 à 12h30

Accueil du public : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 20h - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h -

mercredi de 8h30 à 13h - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 - vendredi 8h30 à 12h30

Voir la fiche détaillée